



Beauvais, vendredi 10 septembre 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil général soutient l'animation et le développement du nord noyonnais **Inauguration de la Maison des associations de Crisolles**

Samedi 11 septembre, à 11h00
Chemin des Hayettes – Crisolles

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Gérard Lecomte, Conseiller général du canton de Guiscard, Maire de Crisolles, et Marie-Hélène Le Tarnec, Présidente du Conseil d'administration de la CAF de Beauvais, inaugureront la Maison des associations de Crisolles ce samedi 11 septembre 2010.

La maison des associations de Crisolles

La commune de Crisolles a acquis le terrain de moto-cross situé sur sa commune, à l'entrée du village, pour créer une zone de loisirs qui regroupe toutes les activités socioculturelles et sportives (théâtre, arts du cirque, club de gymnastique et de musculation...) et une maison des associations.

La 1^{ère} pierre de la maison des associations a été posée le 3 septembre 2008 en présence d'Yves Rome, Président du Conseil général.

Elle a l'aspect d'un corps de ferme et aménagée en une salle de spectacle (270m²), des locaux de réunion, une galerie d'exposition, d'un foyer, d'une scène de 100M², de 2 salles d'activités...

Le coût global des travaux est 2.152.314€HT, financé à hauteur de 881.330€ par le Conseil général, 400.000 € par la Région et 156.000 € par la CAF.

> L'engagement du Conseil général auprès des communes et du monde associatif est fort

C'est dans ce contexte que le projet de la maison des associations de Crisolles à vu le jour, d'autant qu'il s'agit d'un équipement structurant pour cette commune et pour le nord du Noyonnais.

> L'accompagnement du Conseil général sur ce projet s'inscrit dans une politique plus large de soutien au monde associatif

Le dynamisme de la vie locale dépend en effet de tout ce tissu associatif animé par les bénévoles.

Le Conseil général, pleinement conscient que le bénévolat et la vie des associations sont chose fragile, les soutient activement : ***dans l'Oise, ce sont près de 2000 associations accompagnées par le Conseil général à hauteur d'une vingtaine de millions d'euros.***

> Le Département met également à disposition un véritable service public départemental, à l'écoute des associations

- Les 16 Maisons du Conseil Général, véritable réseau de proximité et d'accompagnement.

- Le portail des associations, espace conçu pour offrir la possibilité aux associations de communiquer sur leurs actions et pour les aider dans leur gestion, sur oise.fr

- Des formations, pour appréhender la vie statutaire d'une association et pour maîtriser les outils de communication.